

BURLET, Françoise-Laure, *Un rêve aristocratique en Nouvelle-France. La demeure de Charles Aubert de La Chesnaye* (Sillery, Le Septentrion, coll. « Les nouveaux cahiers du CELAT », 1996), 126 p.

Lorraine Gadoury

Volume 50, numéro 3, hiver 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/305573ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/305573ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gadoury, L. (1997). Compte rendu de [BURLET, Françoise-Laure, *Un rêve aristocratique en Nouvelle-France. La demeure de Charles Aubert de La Chesnaye* (Sillery, Le Septentrion, coll. « Les nouveaux cahiers du CELAT », 1996), 126 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 50(3), 437–438.
<https://doi.org/10.7202/305573ar>

COMPTES RENDUS

BURLET, Françoise-Laure, *Un rêve aristocratique en Nouvelle-France. La demeure de Charles Aubert de La Chesnaye* (Sillery, Le Septentrion, coll. «Les nouveaux cahiers du CÉLAT», 1996), 126 p.

De plus en plus, les travaux des historiens sont liés à ceux d'autres spécialistes, que ce soit de l'archéologie, de l'architecture, de la sociologie, de la démographie ou de la littérature. La collection «Les nouveaux cahiers du CÉLAT» a justement l'objectif louable de faire état des travaux menés dans le cadre de ce Centre d'études interdisciplinaires sur les lettres, les arts et les traditions de l'université Laval.

L'ouvrage dont il est question ici est un exemple de ce type de recherche multidisciplinaire. Il est tiré de la thèse de l'auteure sur l'architecture en Nouvelle-France et porte plus spécifiquement sur l'ensemble architectural édifié au XVII^e siècle dans la ville de Québec par Charles Aubert de La Chesnaye. L'auteure nous présente d'abord un portrait d'Aubert de La Chesnaye, puis de la pratique architecturale en Nouvelle-France, et enfin de la maison elle-même, située sur la rue du Sault-au-Matelot. Son hypothèse est que l'édification de sa maison reflète le «rêve aristocratique» de son propriétaire, ainsi que les particularités de la colonie par rapport aux modèles français.

En ce qui concerne la présentation du personnage, il nous faut relever certaines imprécisions ou confusions à propos du statut de noble. Par exemple, bien que l'anoblissement procurait à un individu le droit d'accoler le titre d'écuyer à son nom, l'ajout d'une particule n'est pas du tout relié à l'acquisition du statut de noble (p. 19, 20 et 22). Il est étrange également de lier l'attitude aristocratique du personnage aux obligations rattachées à la possession de seigneuries (p. 20) ou encore au «sens civique» qu'il démontre en prêtant de l'argent à plusieurs habitants de Québec (p. 28-30).

La deuxième partie de l'ouvrage, celle qui porte sur l'analyse historique, archéologique et architecturale de la demeure du Sault-au-Matelot est la plus fouillée et la plus intéressante. Elle nous permet, grâce à l'utilisation de documents d'archives et de quelques documents iconographiques, de mieux comprendre la construction et la disposition des lieux. Les comparaisons que l'auteure tente de faire avec la France en troisième partie nous laissent cependant un peu sur notre faim. En effet, les demeures françaises qu'elle décrit sont celles de la noblesse de cour, à laquelle les nobles de la Nouvelle-France ressemblent peu. Qu'en est-il, dans la métropole, de la petite noblesse des villes de taille comparable à Québec? Dans quel genre de demeure vivaient les anoblis de fraîche date ou encore les bourgeois en route vers l'anoblissement?

Il est certainement intéressant de mettre en relation l'érection de la maison du Sault-au-Matelot avec l'ascension de Charles Aubert de La Chesnaye, l'un des seuls onze Canadiens qui furent anoblis par le roi de France. Mais les conclusions qu'on peut en tirer comportent des risques. En effet, le mouvement ascendant de la bourgeoisie vers la noblesse n'est pas particulier à la colonie puisqu'il existait de façon très importante en France également. D'un autre côté, l'ascension fulgurante de La Chesnaye n'est pas vraiment représentative de la situation canadienne puisque la majorité des nobles n'ont pas eu à se faire anoblir pour se faire reconnaître comme tel. La demeure édifiée par Charles Aubert de La Chesnaye est-elle plus représentative de son ascension ou d'une forme particulière d'architecture propre à la colonie? Cela reste difficile à démontrer.

Ce qu'on retire de la lecture de cet ouvrage, c'est que la demeure de Charles Aubert de La Chesnaye a évolué dans le temps, ayant été bâtie en plusieurs étapes, et qu'elle reflète la richesse et l'importance sociale de son occupant. C'est «une riche maison bourgeoise», mais qui ressemble à certains égards aux hôtels aristocratiques français et même aux châteaux féodaux (p. 113). Les conclusions de l'auteure sur les particularités de la société de la Nouvelle-France m'ont paru plus faibles et difficiles à démontrer à partir de l'analyse d'une seule demeure. De plus, il aurait été intéressant d'en apprendre plus sur la façon dont la maison a pu être habitée, sur son organisation physique et sur le type de vie qu'on y menait. Malgré tout, saluons dans cet ouvrage un effort de marier histoire et architecture dans le cadre de la Nouvelle-France, sujet qui mérite qu'on s'y attarde.